



Alliance Française

Aix-Marseille Provence

N° .....

JFP

2018/2019

**RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (PERSONAL INFORMATION)**

Comment avez vous connu l'Alliance Française ?.....

Nom et Prénom (Last Name and First Name) .....

Titre (Title) : M. (Mr) Mme (Mrs) Melle (Miss) Nationalité (Nationality).....

Date de naissance (Date of birth) ..... Ville de naissance (City of birth) .....

Profession (Profession)..... Courriel (E-mail) .....

NOM de la Famille d'Accueil .....

Adresse en France (Address in France) .....

Portable (Mobile Phone)..... Domicile (Phone).....

**INSCRIPTION AUX COURS (START OF COURSES)**

Début des cours (Courses start)..... Fin des cours (End of courses) .....

Aix-en-Provence

Marseille

12 heures de cours par semaine Jeune fille au pair : les lundis, mardis et jeudis (horaires variables en fonction du niveau)

Trimestre 1 (14 semaines du 17 septembre au 21 décembre 2018)..... 756€

Trimestre 2 (12 semaines du 7 janvier au 29 mars 2019)..... 648€

Trimestre 3 (13 semaines du 1er avril au 28 juin 2019)..... 702€

Niveau (Level) : Élémentaire (Elementary) Intermédiaire (Intermediate) Indépendant (Independent) Avancé (Advanced)

**MODE DE REGLEMENT (METHOD OF SETTLEMENT)**

**Par chèque bancaire (Check)**

À l'ordre de l'Alliance Française Marseille

(Payable to Alliance Française Marseille Provence)

Les chèques étrangers ne sont pas acceptés (Foreign checks are not accepted)

**Par carte bancaire (Credit card)**

Via notre site Internet (via our website) :

Rubrique « cours / inscription (Heading « courses /Registration »)

**En espèces (Cash)**

**Par virement bancaire (Bank transfer)**

Titulaire du compte (Account holder) : ALLIANCE FRANÇAISE

Banque : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT MARSEILLE DELIBES

6 place Ernest Delibes - MARSEILLE 8ème Code banque 30077

Agence 04975 - N° de compte 21777300200 - Clé RIB 77

IBAN : FR76 3007 7049 7521 7773 0020 077 - CODE BIC : SMCTFR2A

**RÉSERVÉ AU PERSONNEL ADMINISTRATIF : ACOMPTE (RESERVED ONLY TO ADMINISTRATIVE STAFF USE: DEPOSIT)**

Droits d'inscription : 50€ / Matériel pédagogique 25€

**Acompte** : La somme de 702€ doit être versée au moment de l'inscription et donne droit à l'obtention d'un certificat de préinscription. Celle-ci sera déduite du dernier trimestre. En cas de désistement cette somme ne sera pas remboursée.

Paiement de ..... € Versé le .....

CONDITIONS GÉNÉRALES  
TERMS AND CONDITIONS



+33 (0)4 96 10 24 60 contact-mrs@afaixmarseille.org  
310 rue Paradis - 13008 MARSEILLE

+33 (0)9 73 10 43 91 contact-aix@afaixmarseille.org  
4 place Barthélémy Niollon - Immeuble Grand Angle  
13100 AIX-EN-PROVENCE

www.afaixmarseille.org

Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur  
RNE 0133666P

Siret 782 886 576 000 27  
APE 8559B

Formation Continue 93131187913



## CONDITIONS GENERALES

### Conditions d'admission :

- Les étudiants doivent être en règle avec la législation française relative au séjour sur le territoire national et avoir 18 ans révolus ou 16 ans révolus avec une autorisation parentale. Tout étudiant ayant obtenu un visa d'entrée sur le territoire français doit se présenter aux cours. Une photocopie du passeport et du visa est demandée à l'arrivée.

### Conditions financières : La participation aux cours dispensés à l'Alliance Française Marseille-Provence nécessite le règlement des frais suivants

- Le droit d'inscription annuel : 50 €
- Les frais de matériel pédagogique (livre)
- Les cours sont à régler le premier jour de la formation. Tout cours commencé est dû.
- Les frais bancaires occasionnés par virement sont à la charge de l'étudiant. Les chèques provenant de banques étrangères et la carte American Express ne sont pas acceptés.
- Les jours fériés ne sont ni rattrapés ni remboursés.
- Les périodes de fermeture de l'Alliance ne sont pas facturées (2 semaines pour les fêtes de fin d'année).
- La taille des groupes-classes n'excède pas 17 étudiants.

### Formalités d'inscription : En ligne, sur place ou par correspondance.

- Tout étudiant non débutant complet doit passer un test de niveau (sur place ou par mail).
- Le paiement de l'acompte est nécessaire à la préinscription et donne lieu à la délivrance d'un certificat de préinscription. (acompte déduit à la fin des cours prévus sur le certificat)
- Les jeunes filles au pair doivent régler leurs cours pour la durée de leur inscription (mentionnée sur le certificat de pré-inscription).

### Report / Annulation :

- Avant le début des cours : En cas d'annulation ou d'absence d'inscription définitive, l'acompte versé lors de la préinscription ainsi que les frais de recherche d'hébergement ne sont pas remboursables, y compris en cas de refus de visa.
- Après le début des cours : Une fois les cours commencés, et en cas d'absence à un ou plusieurs cours, aucun report ou remboursement ne pourra être accepté pour quelque raison que ce soit. Tout cours commencé est dû. Concernant l'hébergement, tout séjour commencé est dû.

### Modifications :

- L'administration se réserve le droit de modifier légèrement les tarifs, dates ou formules des cours sans préavis, d'annuler un cours où l'effectif serait insuffisant.
- Assurance :
- Les assurances maladie, accident et responsabilité civile sont obligatoires et à la charge des étudiants.

### Exclusion / Litige :

- Si le comportement de l'étudiant est de nature à nuire au bon déroulement des prestations (cours, hébergement, sortie culturelle) ou à la réputation de l'Alliance Française, celui-ci sera immédiatement exclu sans préavis ni remboursement.
- En cas de litige, les tribunaux de Marseille sont seuls compétents.

## TERMS AND CONDITIONS

### Conditions of admission :

- Students must comply with the French Law relating to the residence on French territory and must be 18 years of age or 16 years of age with a parental consent. Students with entry-visa to the French territory must attend all courses.

### Financial conditions :

- Annual duties : 50€
- Educational materials fee (book)
- The course fees must be paid the first day of training.
- There will be no recuperation or refund of classes during holidays.
- The Alliance Française will not charge you during closed periods (2 weeks during end-of-year parties).
- Class size groups do not exceed 17 students

### Registration process :

online, on site or by correspondence

- Students who are not complete beginners have to take the online placement test.
- The payment of the deposit is required for pre-registration and gives rise to the issue of a certificate of pre-registration. (deposit is deducted at the end of the courses mentioned in the certificate).
- Young au pairs have to pay courses quartely . The payment is due for all the stay (mentioned on the letter of acceptance).

### Adjournment/ Cancellation :

- Before starting a class: in case of cancellation or absence of final registration, the advance payment is not repayable, including visa refusal.
- After starting class: once courses have started, in case of absence from class or classes, no adjournment or repayment will be accepted for whatever reason.

### Modifications:

- The administration reserves the right to slightly change prices, dates or courses without notice and to cancel a course if there is an insufficient number of students.

### Insurance:

- Health insurance, accident insurance and civil liability are compulsory and will be paid by students.

### Exclusion, litigation :

- A student who does not have correct behavior may be excluded without notice or refund.

**Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales et déclare les accepter. (I have read the terms and conditions and accept them).**

**J'autorise l'Alliance Française à diffuser les photos et / ou vidéos me concernant (Facebook, site internet, affiche...)**

**(I allow the Alliance Française to share photos or/and videos of me on Facebook, our website, posters,...)**

**Signature obligatoire (Signature required)**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Alliance Française Marseille-Provence. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat ou à la direction.

Ce document est à retourner à l'Alliance Française, accompagné de votre règlement, d'une photo d'identité, d'une photocopie de votre passeport et d'une attestation « d'assurance responsabilité civil ».